



Réf : 3_tan tan_9_2

Titre : Sahara: l'aménagement des cités du Sud

30/11/2009 à 16h:57 Par Leïla Slimani, envoyée spéciale



Dakhla accueille désormais 80% des habitants de la région d'Oued Eddahab-Lagouira © Alexandre Dupeyron

Les chantiers structurants se multiplient à l'intérieur et autour des communes urbaines du Sud marocain.

Dès les lendemains de la Marche verte, à la fin des années 1970, les provinces du sud du Maroc ont bénéficié d'investissements massifs dédiés à l'aménagement du territoire et, en particulier, à l'aménagement urbain. L'objectif était alors de doter au plus vite les villes sahariennes des infrastructures de base, nécessaires au développement de la région. « À l'époque, raconte Badiha, une habitante de Dakhla, il n'y avait rien ici : ni routes, ni hôpitaux, ni écoles dignes de ce nom. »

Des investissements massifs

Depuis, tout a changé. Comme Laâyoune, Boujdour ou Es Smara, Dakhla, la plus au sud, s'est considérablement développée en trente ans, et accueille 80 % de la population de sa région (Oued Eddahab-Lagouira), les villes concentrant désormais l'essentiel de la population, dont la majorité s'est sédentarisée : l'urbanisation a atteint un taux de 61 % dans la province de Guelmin-Es Smara et de 92 % dans la province de Tan Tan.

Depuis sa création en 2002, l'Agence du Sud n'a eu de cesse de développer le tissu urbain et de lancer des chantiers structurants. Les villes se sont dotées d'équipements collectifs de qualité : médiathèques, centres sportifs, ou encore villages de pêche. L'approvisionnement en eau potable et en électricité s'est généralisé. Le réseau routier s'est considérablement étendu, afin de désenclaver les cités du Sud marocain. La création de ports, mais aussi de zones touristiques, devrait permettre de développer encore le potentiel des villes du Sud.

Entre 2007 et 2009, l'Agence du Sud a consacré une part importante de son budget à la mise à niveau urbaine. Près de 1,1 milliard de dirhams (97 millions d'euros) ont été alloués à la lutte contre l'habitat insalubre et un autre milliard au développement des services de base, en particulier l'accès à l'eau et à l'électricité.

Tous droits de reproduction et de représentation

Source : Jeune Afrique